

LA VILLE D'AURILLAC
Préfecture du Cantal - 3ème employeur du bassin d'Aurillac
Capitale du festival international de théâtre de rue

RECRUTE, par voie contractuelle
pour son conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental

Un enseignant artistique, discipline guitare classique

Filière Culturelle – Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Conservatoire, vous aurez en charge l'enseignement de la guitare classique dans le cadre de cours individuels et collectifs.

MISSIONS :

Assurer l'enseignement de la guitare classique dans le cadre du projet pédagogique et artistique axé sur la transversalité, la création et les pratiques collectives.

Accompagner les élèves avec l'ensemble de l'équipe pédagogique dans le cadre de projets transversaux.

Organiser, suivre les études des élèves, les conseiller et les orienter.

PROFIL :

Titulaire du D.E.M minimum et doté(e) d'une expérience pédagogique et artistique avérée

Force de proposition en termes d'approches pédagogiques innovantes et de projets artistiques transdisciplinaires

Sens du travail en équipe, dynamisme et rigueur

Savoir susciter la curiosité et l'engagement artistique de l'élève

CONDITIONS D'EXERCICE : 12h15 hebdomadaires

Ce contrat est à pourvoir immédiatement

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Yann TENDERO, directeur du conservatoire de musique et de danse, au 04.71.45.46.20.

Il est possible de faire acte de candidature, en adressant une lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae + copie des diplômes, à l'attention de M. Le Maire – DRH BP 509 15005 AURILLAC Cedex ou drh@aurillac.fr – 04.71.45.47.05.